

Actualité

Nouveau coup dur pour le multi-latéralisme

ENVIRONNEMENT A Genève, la conférence qui visait à réguler la pollution plastique s'est terminée sur un échec spectaculaire. La Confédération suisse avait beaucoup misé sur cette réunion

LUIS LEMA

De la fatigue, et beaucoup de colère. L'échec des négociations à Genève en vue d'adopter un traité sur la pollution plastique a sonné vendredi matin, tandis qu'une partie des participants n'avait pas fermé l'œil de la nuit. «Nous avons parcouru de grandes distances, et nous sommes fatigués», confirmait la déléguée des îles Fidji, parlant au nom des îles du Pacifique, à présent entourées d'un océan de plastique. Mais cet épisode ne venait pas de la distance: «Nous sommes fatigués de devoir répéter, encore et encore, ce que cela signifie de se trouver continuellement sur la ligne de front», concluait-elle, en tirant un parallèle, comme beaucoup d'autres, entre la question de la pollution plastique et le réchauffement du climat.

Une question tentaculaire

La «ligne de front»? Ces 11 jours de négociations à Genève, qui représentaient déjà une prolongation par rapport au plan initial, auront eu le mérite de clarifier comme jamais: sur la question tentaculaire du plastique, la bataille se joue en réalité partout.

La tirade pourrait venir de la bouche de l'une des innombrables ONG venues à Genève, dont les responsables se forçaient vendredi à ne pas trop céder à l'abattement. Mais elle a été formulée par la ministre française de l'Ecologie,

Agnès Pannier-Runacher: «Chaque année, des millions de tonnes de plastique finissent dans la nature, se fragmentent en particules invisibles qui pénètrent notre chaîne alimentaire, notre eau, l'air que nous respirons.» La ministre se faisait ainsi l'écho du «forcing» fait par la société civile, et derrière elle par les scientifiques qui ne laissent plus guère de place au doute sur la nécessité d'agir d'urgence. «Les preuves scientifiques et médicales sont accablantes: le plastique tue. Il empoisonne nos océans, nos sols et, in fine, il contamine nos corps», relayait la ministre.

«Les preuves scientifiques et médicales sont accablantes: le plastique tue»

AGNÈS PANNIER-RUNACHER,
MINISTRE FRANÇAISE DE L'ÉCOLOGIE

Face à cette ligne de front mondiale, une majorité d'Etats assuraient leur colère. Face à eux, encadrés par une cohorte sans précédent de lobbyistes de l'industrie plastique, les Etats exportateurs de pétrole ont réussi à continuer de mener la danse, multipliant les blocages. Le dernier texte présenté par la présidence de la réunion, sur le coup

de 2h du matin, n'avait pas réussi davantage que le précédent, mercredi soir, à soulever un quelconque espoir de parvenir à trouver des terrains d'entente.

Jusqu'à la dernière minute, alors que les jeux étaient déjà faits, des pays comme l'Arabie

saudite insistaient pour que davantage d'attention soit encore accordée à la seule étape du recyclage et de la gestion des déchets, et non à la quantité de plastique produite ou à la liste des composants chimiques qui le rendent particulièrement dangereux.

Au sein de beaucoup de délégations, une partie de la colère s'est dirigée vers le président de la conférence, l'Equatorien Luis Vayas Valdivieso, dont les textes, présentés quelques minutes avant les réunions formelles, «semblaient tomber de nulle part», pour reprendre les mots d'un négociateur. Cherchant à tout prix un dénominateur commun, la présidence aurait ainsi écarté du brouillon final toute perspective de rendre le texte plus ambitieux. Inger Andersen, directrice du Programme des Nations unies

Ces entreprises suisses qui s'emparent de la question du plastique

INNOVATION Alors que les négociations internationales patientent, quelques sociétés helvétiques proposent des solutions pour réduire l'impact carbone ou améliorer le recyclage des polymères. Elles cherchent désormais à industrialiser leurs procédés

ÉTIENNE MEYER-VACHERAND

Face à la pollution liée au plastique, les attentes étaient grandes autour des négociations qui se tenaient cette semaine à Genève. Les discussions n'ont finalement débouché sur aucun accord international sur la réduction de la production de plastique. En près de cinquante ans, la consommation de ce dernier a été multipliée par 100. Et selon des projections de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), elle devrait atteindre 1,2 milliard de tonnes en 2060 (contre 2 millions en 1950).

Si l'industrie est pointée du doigt dans cette problématique, en Suisse quelques entreprises se sont emparées de la question pour proposer des solutions permettant de réduire l'impact du plastique. C'est notamment le cas de Bloom Biorenewables, née 2019, qui développe des produits alternatifs aux dérivés du pétrole, issus de l'utilisation de biomasse non alimentaire (matières organiques végétales ou animales qui ne sont pas utilisées pour l'alimentation humaine). Ils

sont notamment utilisés pour la production de plastique, avec comme objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Pour Remy Buser, cofondateur et codirecteur de Bloom Biorenewables, un tel accord aurait pu constituer un coup de pouce. «La société a besoin de produits alternatifs au plastique fossile», détaille-t-il. Cependant, nous ne sommes pas dépendants de cet accord. Nous avons un plan de route structuré, dans une optique la plus indépendante possible. Mais je ne peux pas cacher que cela aurait soutenu notre développement. Des réglementations internationales pousseraient les entreprises à chercher des solutions alternatives.»

Premiers sites industriels

Bloom Biorenewables (lauréate du Prix SUD en 2023, remis par *Le Temps* et Romande Energie) se trouve actuellement dans une phase de croissance pour industrialiser ses procédés. En mars, la jeune pousse, qui emploie 23 personnes, a levé 13 millions de francs pour faire monter en puissance sa production. «Nous avons un plan en deux étapes. La première est d'utiliser ces fonds pour mettre à échelle nos processus de fabrication. Nous travaillons en partenariat avec l'entreprise Valsynthèse, ce qui nous permet de produire plusieurs tonnes de matériaux. Cela nous permet de démarquer différents

marchés. Nous devons aussi nous assurer que les clients soient présents. Cette production nous permet aussi de franchir les étapes d'homologation pour permettre à nos produits d'être acheminés à différents endroits en Europe.»

La seconde étape est celle de la construction d'une usine en propre. «Nous étudions la mise en place d'un site d'une capacité de 5000 tonnes à moyen terme», détaille Remy Buser. Cette étape demandera cependant des fonds supplémentaires, reconnaît l'entrepreneur, sans communiquer, pour l'instant, de montant sur les coûts de ce projet.

«Le financement des cleantechs est compliqué actuellement»

ÉRIC PLAN, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION CLEANTECHALPS

A l'autre bout de la chaîne, DePoly, qui développe une méthode innovante de recyclage du PET et du polyester, en est, elle aussi, à l'étape de la construction d'un premier site, destiné à démontrer l'efficacité industrielle de son procédé qui permet de décomposer les polymères

plastiques en monomères réutilisables, leurs produits de base. La lauréate du Top 100 Swiss Startup Award de 2024 a entamé la construction d'une usine de démonstration en juin 2024, à Monthey en Valais. Le site qui doit permettre de traiter 500 tonnes de plastiques par an doit être opérationnel à l'automne. En mai, la jeune pousse valaisanne, fondée en 2020 et installée à Sion, a achevé une deuxième levée de fonds à plus de 30 millions de francs. L'étape suivante sera celle de la création d'une unité de production commerciale hors de Suisse.

Parmi les autres exemples, celui de BE WTR, start-up vaudoise qui propose des systèmes de filtration et de l'eau du robinet en bouteilles en verre réutilisables, notamment à destination de l'hôtellerie et la restauration, pour réduire l'utilisation de plastique. En octobre de 2024, elle avait levé 34 millions de francs.

Des limites à surmonter

Alors que ces entreprises ont rencontré un certain succès dans leurs dernières levées de fonds, obtenir le soutien d'investisseurs dans ce domaine reste difficile depuis la fin de la pandémie. «Le financement des cleantechs, comme pour toutes les deeptechs [innovations de rupture, ndlr], est actuellement compliqué», rappelle Eric Plan, secrétaire général de l'organisation CleantechAlps. La suppression par l'Office fédéral de

l'énergie [prévue à partir de 2027 dans le cadre de la réduction des dépenses fédérales, ndlr] du fonds de soutien pour les projets pilotes et démonstrateurs pré-industriels, par exemple pour des usines d'upcycling de déchets plastiques, est un coup dur pour la transition et reflète un manque de volonté politique, à l'image ce que l'on a vécu à Genève ces derniers jours.» En 2024, le secteur des cleantechs a enregistré un nombre de tours de financement record en Suisse, selon les chiffres du Swiss Venture Capital Report, alors que la tendance était à la baisse au niveau européen. Au premier semestre 2025, les montants reculaient cependant de 47% en comparaison annuelle.

Ces solutions doivent également faire face à certains écueils. L'utilisation de la biomasse, notamment pour la production d'agrocarburant, a déjà montré qu'il existait certaines limites sur le plan environnemental, notamment le risque de déforestation pour leur production ou de concurrence avec la production alimentaire. Un aspect que n'éclaire pas Remy Buser, de Bloom Biorenewables: «Nous sommes très attentifs à nos chaînes d'approvisionnement. Nous nous basons sur des résidus agricoles qui ne peuvent pas être commercialisés et nous étudions également d'autres matières, comme des résidus forestiers. Cependant, il y a des limites à ces usages puisque nous avons des limites planétaires.» ■





2025/MARTIAL TREZZINI/KEYSTONE

pour l'environnement (PNUE), l'agence qui dirige les négociations, était dans son rôle en tenant, malgré sa «déception», de faire bonne figure: «Nous devons accepter le fait que des progrès ont été accomplis», voulait-elle convaincre, en mettant en avant l'idée que les positions étaient désormais plus claires, après que les «lignes rouges» eurent été dévoilées de part et d'autre. «Le multilatéralisme n'a jamais été une affaire simple, justifiait-elle. Parvenir à un traité (comparable à celui-ci) en l'espace de deux ou trois ans, cela ne s'est jamais produit par le passé.»

Personne ne sait aujourd'hui quelle suite sera donnée à cet exercice genevois

De fait, la question était sur toutes les lèvres, renforcée encore par cet échec largement prévisible: un traité de cette ampleur est-il encore atteignable par consensus, a fortiori dans la situation géopolitique actuelle? Une bonne partie des efforts déployés par l'Arabie saoudite et ses relais a consisté à rendre impossible toute décision prise par un vote à la majorité. Mais les spécialistes voient aussi d'autres obstacles liés à ce processus multilatéral. «Ces négociations façonnent non seulement l'avenir de la gouvernance du plastique, mais aussi le déroulement des futures négociations environnementales», constate Andrés Del Castillo, juriste au sein du Center for International Environmental Law (CIEL). Une mauvaise gestion du temps, des attentes irréalistes, un manque de transparence, la venue de ministres en nombre à Genève mais sans objectif clair: autant d'éléments qui lui font dire que cette réunion «était vouée à l'échec dès le départ». «Si les négociations reprennent, il sera essentiel de modifier les modalités et le lieu de travail», assène-t-il.

Un siège disputé par Genève et Nairobi

Ce constat sera difficile à avaler pour la Suisse qui, au-delà de ses positions propres, était également l'amphithéâtre de la réunion et cherchait notamment par ce biais à renforcer la place de la Genève internationale et à redonner un souffle au multilatéralisme. La Confédération a certes été abondamment louée pour sa «générosité». Mais Genève n'a pas encore réussi à arracher le siège du secrétariat du futur traité, qu'elle se dispute avec Nairobi.

Personne ne sait aujourd'hui quelle suite sera donnée à cet exercice genevois. Relancer une fois de plus la machine, au risque de se trouver face aux mêmes blocages? Dans ce cas, il faudra revenir au texte conclu lors de la session précédente, en Corée, tant les derniers sont inutilisables. Se lancer sur la voie d'un traité international robuste, auquel n'adhéraient que les plus volontaristes? C'est l'autre option sur la table. Mais c'est aussi courir le risque que la prolifération du plastique continue sa course folle partout ailleurs. ■

Un traité qui «vaut à peine le papier sur lequel il est écrit»? Le projet décrypté en trois points

DÉSACCORD La dernière proposition a été rejetée, alors que les Etats ont eu besoin d'un jour supplémentaire pour finaliser les débats. Analyse des mesures majeures d'un texte qui n'a pas trouvé consensus

KYLIAN MARCOS

Que reste-t-il du projet de traité sur la pollution plastique? Les 185 Etats réunis à Genève n'ont pas trouvé de consensus et ont rejeté les deux projets de texte émis par Luis Vayas Valdivieso, le président des négociations. C'est d'ailleurs le texte de la dernière rencontre, celle de Busan en décembre 2024, qui servira de base pour les prochaines discussions. Rappel chronologique: au moment de l'ouverture de la rencontre, le «texte du président» comptait quelque 371 points de discorde. Un nouveau texte, qui reflète les discussions alors en cours, est publié le 9 août à mi-parcours des négociations. On compte alors presque 1500 points de blocage, soit quatre fois plus qu'au moment de l'ouverture des débats.

Dans la nuit de jeudi 14 à vendredi 15 août, le président des négociations et ambassadeur d'Equateur Luis Vayas Valdivieso, soumet à l'assemblée une troisième version de texte, le texte proposé le 13 août dernier n'ayant pas convaincu la majorité des Etats. «C'était ma meilleure tentative pour saisir de manière équilibrée les vues des membres», a dit Luis Vayas Valdivieso lors de la plénière de clôture. Pas suffisant pour mettre d'accord les 185 Etats présents à Genève. Plusieurs mesures majeures semblent manquer par rapport au projet traité tel qu'il était rédigé à l'issue de la rencontre de Busan, à la fin de l'année 2024. Analyse en trois points.

1 La réduction de la production plastique

C'est l'une des grandes absences de cette proposition de traité: en sa version actuelle, le traité ne contient plus d'objectif global de réduction de la production de plastiques primaires. L'article 6 dont le nom devait être soit «Approvisionnement» soit «Production durable», présent dans le texte proposé à Busan, a été supprimé à Genève. «Il aurait été possible, sans avoir d'article séparé, de pouvoir ventiler ces obligations ailleurs dans le traité», précise David Azoulay, avocat responsable au Centre pour le droit international de l'environnement

(CIEL), «ce n'est absolument pas le cas dans le texte de Genève».

Dans le projet de texte actuel, subsiste seulement une mention dans l'article 4 concernant les produits plastiques. Ce dernier indique que chaque pays «devrait prendre des mesures, conformément à sa situation et à ses capacités nationales, pour gérer, réduire ou interdire la fabrication, l'exportation ou l'importation de produits en plastique». Symptomatique d'un traité qui «reste volontaire par nature, basé sur l'activité nationale», regrette David Azoulay. Il note toutefois des progrès par rapport à la précédente version du 13 août, concernant les mentions des microplastiques et de l'impact des produits chimiques sur la santé.

Le texte de Busan contenait d'ailleurs une proposition d'article sur la santé. Cet article 19 est supprimé dans la version genevoise du texte, bien que le terme «santé» apparaisse autant dans l'ensemble du projet. «Le plus important autour de la santé publique, c'est que la protection de celle-ci soit reflétée dans l'ensemble des articles», explique David Azoulay. Néanmoins, il déplore que le terme soit «vidé de son sens ou inclus dans des dispositions qui n'auraient pas pu être efficaces».

2 Les références aux produits chimiques

Dans ce même article 4 sur les produits plastique, le texte de Genève est amputé de «l'annexe Y». Celle-ci devait amener une date de sortie concernant plusieurs produits chimiques présents dans le plastique (DEHP, DBP, BBP, DIBP, le plomb, le cadmium, et le BPA), ainsi qu'une proposition d'interdiction de produits dans lesquels ils étaient trouvés, comme les jouets, les produits pour enfants et les matériaux en contact avec les aliments.

D'une part, le texte proposé à Genève ne contient plus ces propositions, mais il est également affaibli de propositions concrètes sur ce thème. La disposition rédigée à Busan concernant la «traçabilité des produits chimiques» n'a notamment pas été maintenue. Dans le texte, l'article 5 mentionne seulement «améliorer la disponibilité des informations pertinentes sur les matériaux et additifs dans les produits plastiques». Un recul important, selon David Azoulay: «Non seulement l'annexe est vidée, mais les mesures sont extrêmement vagues et très faibles.» Il note que ce nouveau

texte «est très largement basé sur du volontariat, sans obligation globale».

3 Les instruments financiers

Dernière modification majeure entre les deux projets de texte: les mécanismes financiers. A propos de l'obligation des contributions des pays développés, le texte de Busan propose, à travers son article 11, que «les pays développés s'engagent à fournir des fonds et des ressources pour le mécanisme financier». Dans sa version du 15 août, les options pour les pays développés sont plus nuancées et vont de l'obligation à l'invitation. Si David Azoulay reconnaît que «quelques efforts» ont été fournis, «l'ensemble du texte est encore rempli de crochets». Une composante pourtant décisive pour un traité juridiquement contraignant, puisqu'il accompagne la question des mesures de contrôle.

«Le résultat, c'est un texte qui s'affaiblit à chaque nouveau passage»

DAVID AZOULAY, AVOCAT RESPONSABLE AU CENTRE POUR LE DROIT INTERNATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

Le rejet des deux textes proposés à Genève a fait naître quelques doutes sur le processus de négociations. «A Busan, nous avions un texte à options: selon les choix faits, on se dirigeait vers un traité qui soit n'était pas idéal mais qui était fonctionnel, soit qui valait à peine le papier sur lequel il était écrit. A Genève, on se rapproche de la dernière option», ironise David Azoulay. En plénière, plusieurs Etats ont appelé à réviser les méthodes, quand la Suisse a demandé une «pause» à travers la voix de son chef négociateur, Felix Wertzli. «Les méthodes de travail et les règles actuelles ont atteint leurs limites. Si nous continuons à faire la même chose, nous ne pouvons pas espérer obtenir des résultats différents», a déclaré Debra Cisneros, négociatrice principale de la délégation du Panama. Avis partagé par David Azoulay: «Si on fait une autre réunion, avec les mêmes personnes et les mêmes discussions, on arrivera au même résultat. Le résultat, c'est un texte qui s'affaiblit à chaque nouveau passage.» ■

«Le véritable échec aurait été d'adopter un texte de très faible portée»

NÉGOCIATIONS Paradoxalement, pour Laurianne Trimoulla, de la fondation genevoise Gallifrey, l'absence d'accord à l'issue du sommet n'est pas aussi négative qu'elle peut paraître

PROPOS REÇUEILLIS PAR PASCALINE MINET

En finir avec la pollution plastique, qui met en danger la santé humaine comme celle des écosystèmes: c'était le mandat que s'étaient fixé les pays du monde entier dans le cadre de négociations lancées en 2022. Alors que le traité devait finalement être conclu cette semaine à Genève, les discussions ont fait chou blanc. Ce qui n'est paradoxalement pas le pire des scénarios, estime Laurianne Trimoulla, de la fondation genevoise Gallifrey, active dans la protection des océans.

Il n'y aura pas de traité sur le plastique à Genève. Doit-on le regretter? Les organisations de la société civile espéraient que les négociations débouchent sur un accord ambitieux, à la hauteur de la problématique de la pollution plastique. Le véritable échec aurait été qu'un traité de très faible portée soit adopté. De ce point de vue, il est pour nous préférable que les discussions soient ajournées. L'avant-dernière version du texte, présentée mercredi soir, avait été jugée offensante par les ONG et de nombreux Etats, car elle faisait l'impasse sur plusieurs mesures incontournables. Le



«De nombreuses ONG plaident en faveur d'un recours au vote, car la recherche du consensus ne mène nulle part»

nouveau texte proposé hier soir était meilleur, mais toujours insuffisant.

Quels sont les points qui doivent absolument figurer dans le traité? Ce dernier doit comprendre un objectif de réduction de la production de plastique, et pas seulement des mesures visant à éliminer les déchets. Il est aussi important qu'il mentionne une liste d'additifs chimiques préoccupants à éliminer, et souligne l'ambition de supprimer le plastique à usage unique. Un mécanisme

financier fort doit être institué et la protection de la santé humaine doit faire l'objet d'un paragraphe du traité. Enfin, la préoccupation d'une transition juste doit apparaître dans le texte.

Qu'attendez-vous pour la suite du processus? Les négociations sont ajournées, mais elles devraient reprendre. Reste à déterminer où, quand, et quels pays les financeront. Le processus a d'ores et déjà coûté 40 millions de dollars. On peut juger que c'est beaucoup, mais si cela permet in fine d'aboutir à un accord ambitieux, c'est un investissement pour l'avenir. Pour nous, tant que le travail continue, rien n'est perdu.

Mais peut-on espérer avoir un jour un traité si des pays continuent de bloquer les discussions? A Genève, comme lors des tours de négociations précédents, une minorité de pays producteurs de pétrole ont fait obstruction à l'adoption d'un traité ambitieux. Il est désormais unanimement reconnu que cela ne peut pas continuer ainsi. De nombreuses ONG plaident en faveur d'un recours au vote, car la recherche du consensus ne mène nulle part. Alors que ce thème était jusqu'ici absent des discussions, des Etats commencent aussi à réclamer une réforme du processus. Nous gardons donc espoir que des solutions puissent être trouvées pour faire progresser les négociations de manière constructive et parvenir à un futur traité. ■